

LA CHAUX-DE-FONDS Produits de galvanoplastie dans un atelier abandonné.

Toxiques stockés depuis 25 ans

CLAIRE-LISE DROZ

La situation est maintenant sous contrôle mais on a frôlé la catastrophe... Le SIS des Montagnes est actuellement en train d'inventorier et de séparer les produits toxiques – arsenic, cyanures, solvants, oxydants, bases, acides... – retrouvés dans les locaux d'un ancien atelier de galvanoplastie, à l'entre-sol et au rez-de-chaussée de l'immeuble Doubs 51, qui abrite en outre six appartements. Plusieurs tonnes de produits tout confondus (dangereux ou pas) y étaient stockées depuis plus de 25 ans, au cours desquels «différentes personnes ont pu aller et venir dans un local contenant des matières potentiellement dangereuses, stockées dans des conditions de sécurité déplorables», communique la Ville.

C'est à la suite de la vente de l'immeuble que cette situation a été découverte. Le nouveau propriétaire ayant chargé son mandataire de vider les locaux, ce dernier a alerté les services de la Ville. Ceux-ci ont découvert un atelier de galvanoplastie abandonné tel quel, avec des bacs ouverts encore pleins de différents

acides côtoyant un nombre impressionnant de récipients délabrés, parfois fuyant, contenant d'autres produits toxiques potentiellement réactifs entre eux.

«Le transformateur des bains, de 400 ampères, était toujours en fonction.»

THIERRY KÖNIG
COMMANDANT
DES SAPEURS-POMPIERS

Sans compter plusieurs machines électriques branchées sur le secteur depuis un quart de siècle, des câbles à moitié rongés par l'acide... «Les spécialistes le disent clairement, c'est un véritable miracle qu'un accident ne se soit pas produit dans de telles conditions», relève Pierre-François Umiglia, coordinateur presse et information de la Ville. Thierry

König, commandant des sapeurs-pompiers cite particulièrement «le transformateur des bains, de 400 ampères, qui était toujours en fonction». En cas de court-circuit, il y aurait eu un beau flash...

D'ailleurs, indique Pierre-François Umiglia, «nous avons appris hier (réd: lundi) qu'apparemment, il y aurait eu un incendie dans cet atelier il y a 15 ou 20 ans».

Après avoir inventorié et transvasé provisoirement les produits chimiques les plus dangereux, une deuxième phase de nettoyage aura lieu les 12 et 13 décembre: évacuation des matières les plus dangereuses par une entreprise bâloise spécialisée. Par mesure de précaution, il faudra sans doute fermer la rue du Cours-Supérieur (entre les rues du Doubs et du Temple-Allemand) pendant quelques heures.

Longue décontamination

La dernière phase d'évacuation des déchets, avant les analyses et la décontamination des locaux (ce qui prendra sans doute plusieurs mois) prévoit le transfert des produits présentant des ris-



L'immeuble Doubs 51 vu du dehors, et vu du dedans, au sein de l'ancien atelier de galvanoplastie. RICHARD LEUENBERGER ET PHOTO SP

ques moins élevés. Ce qui nécessitera peut-être de boucler une partie de la rue du Doubs, voire d'évacuer l'immeuble Doubs 51 si des produits sont transportés au travers des locaux communs. Ces opérations déboucheront sur une facture assez salée, mais ce ne sera pas la ville qui paiera, «nous, nous assurons la sécurité», précise Pierre-François Umiglia.

Cela dit, comment comprendre qu'un tel local reste si longtemps sans surveillance? Oui, confirme-t-il, des contrôles sont bien effectués, mais dans les ateliers qui sont déclarés. Et «celui-là ne l'était pas vraiment».

Il avait cependant été inscrit au registre du commerce en janvier 1956 et radié en février 1999.

Il va sans dire que les locataires ont été avertis. «Nous sommes allés les informer hier (réd: lundi) avec le commandant des sapeurs-pompiers. Ils étaient inquiets mais pas catastrophés.» Et ils seront tenus au courant du déroulement des opérations. Thierry König résume: «Il n'y a pas eu de catastrophe ces 20 dernières années, nous allons faire en sorte que ça continue.»

LES PONTS-DE-MARTEL Réflexion sur l'avenir du cimetière au prochain Conseil général.

Jardin du souvenir et columbarium projetés

«Il existe très peu de cimetières semblables où le temps s'écoule au seul rythme des stèles, effaçant peu à peu le souvenir même de nos prédécesseurs.» La phrase est tirée du rapport à l'appui d'une demande de crédit de 16 500 fr. pour un columbarium et de 25 800 fr. pour un jardin du souvenir au cimetière des Ponts-de-Martel. Bien que désaffectée depuis 1985, aucun monument de la partie ancienne n'a été détruit.

Aux Ponts-de-Martel comme ailleurs, la société évolue, les crémations augmentent comme les demandes pour les tombes communes. «Ceci est dû à un processus de dissolution des familles, un manque d'attachement à un lieu, une perte de lien

avec les églises et la disparition des rituels», écrit le Conseil communal.

Dans sa réflexion sur l'avenir du cimetière, l'exécutif ponlier a sondé la population sur la nécessité de proposer un columbarium, monument en l'occurrence prévu pour 36 urnes pour 16 familles, et /ou un jardin du souvenir, tombe commune pour des cendres anonymes et intemporelles, sans distinction de confession. Sur les 36 questionnaires reçus en retour, 17 souhaitent la réalisation des deux ouvrages (12 pour le jardin du souvenir, 4 le columbarium, 3 pour rien du tout ou sans opinion).

Le Conseil communal prévoit de louer les niches du columba-



Une majorité de la population sondée s'est prononcée pour un columbarium et un jardin du souvenir au cimetière. RICHARD LEUENBERGER

rium pour 20 ans renouvelables. Après la construction d'un monument, deux autres pour-

raient être construits. Pour le jardin du souvenir, derrière la chapelle, l'exécutif a pensé cou-

vrir la plaque d'une œuvre de l'artisan métallier qui habite les Ponts-de-Martel, Markus Egli. Dans le projet, une trentaine de personnages d'une quinzaine de centimètres de haut symbolisent les étapes de la vie. Les coûts des deux constructions seront certainement répartis entre les communes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz, qui doit également les soumettre à son législatif. Celui des Ponts-de-Martel se prononcera le 13 décembre, en même temps que sur le budget et deux autres demandes de crédits, l'un de 37 000 fr. pour un trottoir éclairé entre Prairie 24 et 30 et l'autre de 175 000 fr. pour refaire un tronçon de route au Voisinage. ● RON

LA CHAUX-DE-FONDS
«Les gens de chez nous» par Sylvette



Sylvette du Col-des-Roches, lors de son tour du Communal du Locle en 2008. ARCHIVES PERRET

Sylvette Marmeuse, dite «Sylvette du Col-des-Roches», verra son livre sorti à compte d'auteur, intitulé «Pour les gens de chez nous», ce vendredi, de 13h30 à 18h à la Papeterie Papyrus, rue Daniel-Jeanrichard 21, à La Chaux-de-Fonds. ● RÉD-COMM

PUBLICITÉ

BREITLING for BENTLEY

BENTLEY GMT CHF 9950.-*



MONTRES & BIJOUX

Robert

FRANÇOIS ENGISCH
RUE DU SEYON 5 - 2000 NEUCHÂTEL

BREITLINGforBENTLEY.COM